

In Memoriam

Edoardo VOLTERRA

(1904 - 1984)

Nous avons appris avec une profonde émotion le décès, survenu à Rome le 19 juillet 1984, du Professeur Edoardo VOLTERRA, éminent spécialiste du Droit romain et des Droits orientaux, et qui nous laisse l'image d'un très grand savant et d'un humaniste accompli.

Edoardo VOLTERRA est né à Rome le 7 janvier 1904 (1). Son père était une des gloires de l'Université et s'était acquis une réputation internationale par ses travaux de mathématique pure et de physique mathématique. Après un brillant doctorat en droit, obtenu « cum laude » à l'unanimité des voix, le jeune Edoardo VOLTERRA se lance dans la carrière académique : il enseigne le Droit romain, les Institutes ou l'Histoire du Droit romain successivement aux Universités de Cagliari (1927-29), Parme (1929-31), Pise (1931-32) et Bologne (1932), où il devient Professeur Ordinaire en 1933.

En 1938, il est mis à la retraite, en application des lois anti-juives, et contraint de quitter le pays. Il enseigne un an à l'École française de Droit d'Alexandrie, et séjourne ensuite en France, en Belgique, où il se lie d'amitié avec Fernand De Visscher et Lucien Caes, et aux Pays-Bas. Il rentre en Italie en 1940, et est arrêté en raison de son opposition au régime. Libéré à la chute de Mussolini, il participe à la libération comme Commandant

(1) Nous tenons à remercier très vivement le Professeur Onorato BUCCI, qui nous a fourni les données bio- et bibliographiques contenues dans cette notice.

militaire d'un groupe de partisans. Parallèlement, il contribue à la fondation du « Partito d'Azione », conçu comme un large rassemblement contre le fascisme; il siège, au nom de ce même parti, à la « Consulta Nazionale » de 1945-46, et contribue ainsi à l'élaboration de la nouvelle Constitution républicaine. Sa compétence, son intégrité et son prestige d'homme de science lui valurent d'être désigné, de 1973 à 1982, comme Juge et ensuite Vice-Président de la Cour Constitutionnelle.

Dès 1945, le Professeur Edoardo VOLTERRA avait repris sa chaire à l'Université de Bologne, dont il est élu Recteur jusque fin 1947. En 1951, il assume à Rome le cours de Droits de l'Orient méditerranéen, et en 1954 il passe définitivement à l'Université de Rome comme titulaire des Institutes de Droit romain.

L'œuvre scientifique d'Edoardo VOLTERRA témoigne d'une vigueur intellectuelle et d'une érudition incomparables. Elle compte plus de 350 titres, et il n'est pas question d'en dresser ici le bilan. Ses travaux sur le Droit familial romain font autorité: il y a consacré plusieurs cours universitaires, et il propose des vues résolument nouvelles dans une longue série d'articles sur les fiançailles, la nature et les conditions du mariage, la relation avec la *conuentio in manum* etc. Il est également un éminent connaisseur des Droits orientaux, et de leur confrontation avec le Droit romain. Mentionnons encore ses importantes chroniques de papyrologie, sa Bibliographie de Droit agraire romain (1951), et ses études lumineuses sur les sources: sénatus-consultes, lois impériales, Code Théodosien..., sans oublier une liste impressionnante de comptes rendus, toujours substantiels. Ses « Institutes de Droit romain » (1961) s'imposent par leur limpidité et la franchise dans l'exposé des problèmes. Enfin, ceux qui ont eu le privilège de visiter sa somptueuse bibliothèque, savent le prix que le Maître attachait aux éditions anciennes et aux enseignements qu'elles peuvent encore nous procurer.

Edoardo VOLTERRA avait l'art d'exposer ses idées avec une

courtoisie qui n'excluait pas la fermeté, et c'était un plaisir que d'assister à ses conférences ou aux séances qu'il présidait lors de congrès internationaux. Est-il besoin de rappeler qu'il était un des membres les plus assidus de la SIDA.

Une telle carrière s'accompagne légitimement de titres et distinctions honorifiques. Edoardo VOLTERRA était membre de l'Accademia Nazionale dei Lincei, de l'Académie Royale de Belgique, de l'Académie des Sciences de Turin, de celle de Bologne, de l'Institut d'Égypte, du Riccobono Seminar of Roman Law of America, et Président de la Société italienne d'Histoire du Droit. Il était Docteur *honoris causa* de la Sorbonne, de l'Université de Bruxelles, de l'Université Jagellone de Cracovie, de l'Université catholique de Louvain, de l'Université Caroline de Prague et de l'Université de Bordeaux. Il était également titulaire de très nombreuses décorations tant civiles que militaires.

La Direction de la RIDA s'honore d'avoir pu compter le Professeur Edoardo VOLTERRA parmi les membres de son Conseil scientifique.